

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 27 septembre 2018

DÉLIBÉRATION N° **CD-2018/09/27-1/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20180927-lmc100000017711-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 02/10/2018

Réception Préfet : 02/10/2018

Publication RAAD : 02/10/2018

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture  
Rapporteur : LAVENKA Olivier

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : LUCZAK Daisy

---

**OBJET :** Avis du Département sur les Conventions territoriales d'exercice concerté des compétences (CTEC) relatives au Contrat d'Aménagement Régional (CAR) et à l'usage du vélo en Ile-de-France.

La Région Ile-de-France intervient en matière d'aménagement des territoires et de développement durable à travers son dispositif de contrats d'aménagement régionaux (CAR). Elle œuvre aussi en matière de déplacements au travers de la mise en place d'un plan vélo régional. La promulgation de la loi NOTRe ayant supprimé la clause de compétence générale, l'adoption de conventions territoriales d'exercice concerté des compétences (CTEC) entre la Région et les Départements constitue un préalable nécessaire pour continuer d'assurer le financement conjoint Région-Département des opérations rentrant dans le cadre des CAR et du Plan vélo régional.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'examen de la Conférence Territoriale de l'Action Publique en date du 8 septembre 2017,

VU l'examen de la Conférence Territoriale de l'Action Publique en date du 14 mars 2018,

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France N° CR 181-16 du 17 novembre 2016 relative à la CTEC relative au dispositif des contrats d'aménagement régionaux,

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France N° CR 2017-539 du 22 novembre 2017 relative à la CTEC relative au dispositif des contrats d'aménagement régionaux,

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France N° CR 2017-77 du 18 mai 2017 relative à l'adoption du « Plan vélo régional »,

VU la délibération du Conseil départemental du 7 octobre 2016 relative à la modification du règlement du contrat intercommunal de développement,

Vu la délibération du Conseil départemental du 26 octobre 2007 relative à la politique départementale de la lecture : nouvelles orientations,

Vu la délibération du Conseil départemental du 28 septembre 2017 relative à la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles,

Vu la délibération du Conseil départemental du 28 septembre 2017 relative à la nouvelle politique départementale de l'eau et règles d'attribution des subventions,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 en date du 9 juin 2017, relative au règlement du Fonds d'Équipement Rural,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

Article 1 : d'adopter la Convention Territoriale d'Exercice Concerté relative aux contrats d'aménagement régionaux avec la Région Ile-de-France.

Article 2 : d'adopter l'avenant n° 1 à la Convention Territoriale d'Exercice Concerté relative aux contrats d'aménagement régionaux.

Article 3 : d'adopter la Convention Territoriale d'Exercice Concerté relative plan vélo régional de la Région Ile-de-France.

Article 4 : d'autoriser le Président à signer les conventions jointes en annexe.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
M. Arnaud de BELENET  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne